

Malakoff, le 4 janvier 2016

Décision n° 2016-1 portant attribution de fonctions de directrice de centre par intérim

La directrice générale de l'Établissement public d'insertion de la défense,
Vu le code de la défense, notamment son article R 3414-18,

Décide :

Art. 1^{er} - M^{me} Séverine Gilot, chef de service Education Citoyenneté, est chargée de l'intérim des fonctions de directrice du centre de Velet.

Art. 2 - Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera mise en ligne sur le site internet de l'établissement.



NATHALIE HANET